

Les Espaces de vie sociale (Evs) sont gérés exclusivement par des associations locales qui veillent à l'implication et à la participation des habitants tant pour l'élaboration des projets que pour la conduite des activités ou la gestion. Le projet des Evs répond aux finalités, aux principes et aux missions générales de l'Animation de la vie sociale. Sur le territoire **31 EVS** (sur 37) répondent à notre questionnaire.



LES CENTRES SOCIAUX DE LA HAUTE-VIENNE

Territoire

Territoire à dominante : **4** URBAINE **5** RURALE

Emplois

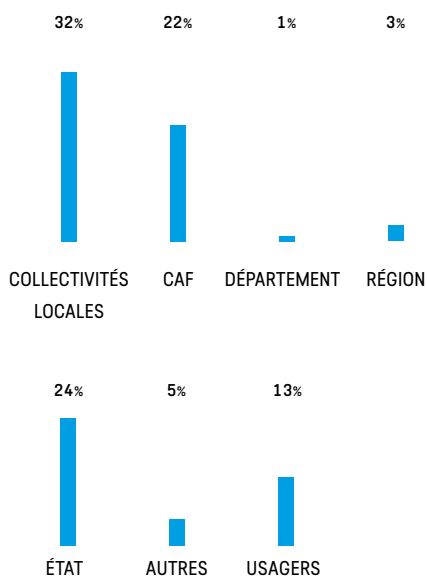
39 SALARIÉS AU TOTAL **26** ETP AU TOTAL

Les actions

- 9** pour accompagner les initiatives des habitants
- 9** pour renforcer les liens et solidarités entre habitants et générations
- 8** pour proposer une offre de service utile à la population
- 6** pour permettre une appropriation de l'environnement et du cadre de vie
- 6** pour soutenir le bien être
- 7** pour être à l'écoute des habitants
- 8** pour soutenir la fonction parentale
- 3** pour faciliter la mobilité
- 6** pour favoriser l'insertion
- 1** autre : soutenir la vie associative

Ressources financières

	LE PLUS HAUT	LE PLUS BAS
PRODUIT 2015	289 677 €	13 277 €



Bénévolat

138 BÉNÉVOLES AU TOTAL **1 960** ADHÉRENTS AU TOTAL

ÉDITO

Depuis 2011, la Caisse nationale des allocations familiales et la Fédération des Centres Sociaux de France accompagnent la démarche de Système d'Échanges National des Centres Sociaux (SENACS). Cet observatoire s'appuie sur une enquête en ligne qui a concerné cette année plus de **1900 centres sociaux**. Cette plaquette annuelle rend compte du travail mené par les équipes salariées et les bénévoles des centres sociaux et des espaces de vie sociale du territoire. Elle vise à développer une meilleure connaissance et reconnaissance de l'action de l'animation de la vie locale.

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale (EVS) sont des équipements de proximité qui organisent des services et des activités. Ils sont aussi des lieux de concertation, d'élaboration et d'animation de projets menés avec et pour les habitants.

Cette publication est éditée dans le cadre d'une collaboration entre les Caisses d'allocations familiales des départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute Vienne, et de l'Union Régionale des Centres Sociaux du Poitou Charentes (URECSO).



TERRITOIRE À DOMINANTE :



75% URBAINE



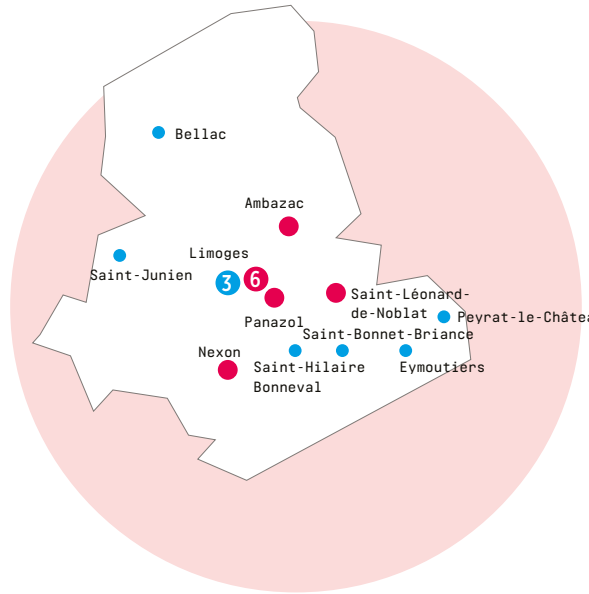
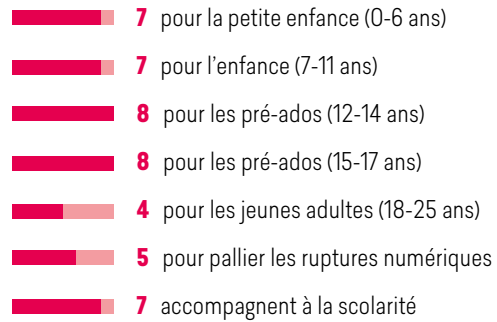
25% RURALE

● Cs
● Esv



En direction des différents âges

(8 centres sociaux ont répondu)



LES RESSOURCES HUMAINES

383 SALARIÉS AU TOTAL
CE QUI CORRESPOND À **102 ETP**

Des écarts importants entre les centres sociaux :

24 SALARIÉS
POUR LES PLUS PETITS

73 SALARIÉS
POUR LES PLUS GRANDS

Pour les habitants et avec les habitants

82 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

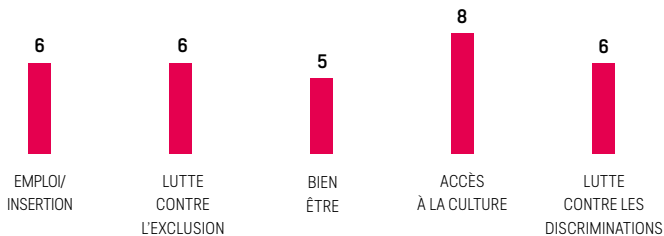
2 723 ADHÉSIONS INDIVIDUELLES

Le bénévolat

16 628 NOMBRE GLOBAL
D'HEURES RÉGIONAL

Autres actions

(8 centres sociaux ont répondu)



	TOTAL DES PRODUITS	LE PLUS PETIT	LA MOYENNE	LE PLUS GRAND
DÉPARTEMENTAL	4 487 553 €	390 658 €	560 944 €	925 045 €
RÉGIONAL	9 874 487 €	93 316 €	548 583 €	1 035 506 €

